

Que voulons-nous ? Perspectives d'avenir Positionnement des psychologues UFMICT-CGT

« MonParcoursPsy » devenu « MonSoutienPsy » ou le libéralisme appliqué au soin psychique

Dans le sillage de la politique néolibérale la plus dure que nous ayons connue, en marche depuis maintenant sept ans, les idées libérales déjà présentes dès les années 1970¹, se sont emparées du soin psychique.

La stratégie de choc a été déclenchée au cours des périodes de confinement lors de la crise sanitaire du covid 19. Cependant, plusieurs expérimentations menées avant 2017 annonçaient déjà la trajectoire : asphyxies des services publics, expérimentations en vue de les remplacer par des dispositifs libéraux financés par la sécurité sociale dans quatre départements, auprès d'adultes d'abord puis étendus aux adolescents et ensuite aux enfants. Peu après est apparu le chèque étudiant pour finalement déboucher sur un dispositif global, le dénommé « MonParcoursPsy », puis très récemment « MonSoutienPsy », qui relègue les CMP hospitaliers en « 2ème ligne » et parachève le démantèlement de la politique de secteur psychiatrique.

Ce dispositif gouvernemental s'est mis en place malgré l'opposition de la grande majorité des psychologues qui, dans le même temps, choisissent de s'extraire des structures de service public tant les salaires y sont faibles et les conditions d'exercice dégradées - et de s'installer en libéral². Sans adhérer au conventionnement proposé par « MonParcoursPsy », les psychologues en libéral accueillent une population en forte demande car privée d'une réponse satisfaisante par les services publics dont le délabrement a été massif partout : dans les établissements hospitaliers et tout particulièrement les services de psychiatrie, les services médico-sociaux du secteur associatif, la fonction publique territoriale (PMI), la justice, le travail ou bien à l'éducation nationale avec la suppression des RASED.

Tous les services publics ou établissements ayant une mission de service public, comme les CMPP, ont été taxés d'inadaptés par la nouvelle doxa politique. Les psychologues ont été réduits à des tâches techniques et des interventions ponctuelles dans les EHPAD, contraints d'opérer un tri des

¹ LA VALEUR DU SERVICE PUBLIC - PARTIE I, CHAPITRE II, L'ORGANISATION DES DÉSORGANISATIONS DE L'HÔPITAL PUBLIC pages 89-108, Éditions La Découverte, 2021.

² Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques, Profession « Psychologue » : https://drees.shinyapps.io/demographie-ps/

En 2012, sur l'ensemble total des psychologues répertoriés, les salariés hospitaliers représentaient 25% et les libéraux/mixtes 25%.

En 2022 sur l'ensemble total des psychologues répertoriés, les salariés hospitaliers représentent 20% et les libéraux/mixtes 36%.



patients dans le cadre des plateformes d'accueil et d'orientation ou d'écoutes téléphoniques. Le service public ainsi dévoyé de ses fonctions n'est plus guère capable d'accueillir et de soigner la population et, au vu de ses longues listes d'attente, il est de plus en plus dans l'obligation d'orienter les patients vers le libéral.

Opposés au dispositif mais pas au libéralisme ?

Pourtant, le dispositif « MonParcoursPsy » connaît un échec patent. Il est boudé par la profession qui n'y trouve que contrainte et soumission à la prescription médicale, conventionnement tarifaire insuffisant et inadapté allant de pair avec une précarisation financière accrue³.

Pendant ce temps, tandis que la crise sociale s'accentue, les idées libérales saturent l'espace médiatique, transmis par les médias mainstream et le flux qui émerge de ces bien mal nommés « réseaux sociaux », pour ne pas dire « médias privés de communication » que sont Instagram, Facebook, LinkedIn, YouTube, TikTok, WhatsApp, ou bien Twitter... et poursuivent leur essaimage chez les psychologues libéraux.

Ceux qui constituent l'authentique réseau du lien social, comme les syndicats, sont quasi invisibilisés dans ce paysage médiatique qui ne vante que le libéralisme. Il a fallu l'immense mobilisation contre la loi retraite pour que la réalité de la force sociale et syndicale, qui n'a rien de virtuelle, émerge au grand jour et que les médias officiels soient contraints d'en dire quelque chose. Deux réalités s'opposent mais qui ne sont pas perceptibles dans le même espace d'échange. Deux grandes conceptions de la société s'affrontent, y compris dans la sphère Psy.

Des psychologues se déclarent sur les médias privés comme « influenceurs », ce qui correspond parfaitement à la pensée libérale des agences de développement de tous ordres. Chacun peut y aller de son initiative du moment que la doxa libérale est respectée. Ce type d'initiative ne peut qu'être reprise par les médias de même facture et ceux qui en sont à l'origine se flattent de recevoir le meilleur accueil dans les journaux, interviews télé, ou radio, d'avoir des followers par milliers, etc⁴. Ce discours promeut l'entre-soi.

Une divergence de fond : la conception de la sécurité sociale

Plus ancrés dans l'histoire aux ramifications anciennes, les psychologues de tradition syndicale comme à l'UFMICT-CGT œuvrent pour une transformation des liens sociaux, s'appuient sur l'intérêt collectif et visent à développer des dispositifs basés sur les valeurs d'égalité et de solidarité, accessibles à tous les citoyens. La sécurité sociale universelle fut un des outils que le mouvement social a développé à la fin de la seconde guerre mondiale pour venir en aide à la population sur le plan de la santé, et qu'il s'agit de reconquérir en ce XXIème siècle⁵. Ce dispositif, non étatique à ses

https://www.quechoisir.org/actualite-sante-mentale-le-fiasco-du-dispositif-mon-psy-n107002/

https://s3-eu-west-1.amazonaws.com/static.hospimedia.fr/documents/225886/9031/MANIFESTEPSY-PLAN 2023 %281%29.pdf?1680869281

³ Le fiasco du dispositif « Mon Psy », UFC-QUE CHOISIR, Avril 2023 :

⁴ Le Manifestepsy – Plan 2023, page 3:

⁵ Pour une sécurité sociale du XXIe siècle - Livret CGT sécurité sociale 2020 :



débuts mais ayant une mission de service public universel, est aujourd'hui dominé par l'État qui lui impose les règles d'une gestion privée contraires à celles qui ont prévalu à sa création.

Les psychologues libéraux qui font aujourd'hui campagne médiatiquement proposent une sécurité sociale du soin psychique qui s'apparente à une assurance privée, avec notamment des actes des psychologues remboursés par les mutuelles et des dépassements d'honoraires. Cette conception est à l'opposé des valeurs de la sécurité sociale universelle à 100 % intégrant les soins psychologiques que défendent les psychologues UFMICT-CGT.

Pour une refondation de la sécurité sociale

Il est urgent de refonder la sécurité sociale en y intégrant une conception élargie du soin et en particulier toute approche psychologique qui participe à la santé globale. Pour cela, la notion de santé doit être redéfinie autour de ce que préconise l'OMS et qui n'est pas réductible à une absence de maladie ou d'infirmité : « La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité. »⁶.

L'OMS précise « L'admission de tous les peuples au bénéfice des connaissances acquises par les sciences médicales, psychologiques et apparentées est essentielle pour atteindre le plus haut degré de santé ». Nous pouvons inclure dans une sécurité sociale rénovée ces dimensions de prévention des difficultés ou souffrances psychiques.

Se référant à la définition de l'OMS, le code de la santé doit impérativement se décentrer du tout médical pour y intégrer, entre autres, les psychologues. Un groupe psychologue devrait alors y figurer comme indépendant des professions médicales⁷. La dimension psychologique, quel que soient les secteurs d'activité - sociaux, éducatifs et de soins - doit être clairement reconnue.

La sécurité sociale universelle a permis de développer les établissements hospitaliers, notamment les CHU et l'accès aux soins pour le plus grand nombre, au lendemain de la guerre, quand la France était exsangue. La manne financière que représente l'assurance santé universelle n'a pas échappé aux politiques libérales qui ont progressivement découpé ce secteur pour le privatiser. Nous sommes dans ce contexte où les mécanismes économiques mettent à mal l'éthique. On l'a vu à l'œuvre dans la profession médicale : une très grande partie s'est laissée séduire par le système privé et les perspectives de profit qu'il assure. Actuellement ce sont les médecins les plus réactionnaires qui font les politiques de santé, favorisant toujours davantage l'activité de santé privée. Il est essentiel que les psychologues ne suivent pas leur exemple ! L'activité des psychologues ne peut se décliner en copiant le monde médical en développant une activité dite « périmédicale ».

Ne soyons pas en miroir des médecins!

https://www.cgt.fr/sites/default/files/2021-01/Livret%20S%C3%A9curit%C3%A9%20sociale%202020.pdf

⁶ Organisation Mondiale de la Santé - Principes énoncés dans le préambule de sa Constitution : https://www.who.int/fr/about/governance/constitution

⁷ Cahier revendicatif des psychologues UFMICT-CGT:

http://www.sante.cgt.fr/Cahier-revendicatif-des-psychologues-UFMICT-CGT



Les psychologues UFMICT-CGT ne se placent pas en position dominatrice vis à vis des autres partenaires professionnels, comme peut l'être la profession médicale dans la hiérarchie des classes sociales et au travail. Nous préconisons des rapports plus horizontaux au travail et dans la société, portés par une démocratie plus directe. Ces principes supposent une économie du lien social basée sur les concepts fondateurs de la sécurité sociale universelle : « chacun cotise selon ses moyens et reçoit selon ses besoins ». En conséquence, la reconquête d'un salaire ne doit pas être une compétition pour avoir le meilleur revenu mais une négociation qui détermine la rétribution en fonction de la formation et de la mission d'intérêt général rendu à la population. Pour cela nous défendons des emplois stables payés dignement dans le cadre d'un service public à reconstruire.

Nous nous opposons à la politique de santé qui laisse les acteurs s'installer là où il est plus facile d'avoir des revenus confortables, comme en milieu urbain contrairement au milieu rural, politique qui crée les disparités et inégalités territoriales dans l'accès aux soins que nous connaissons actuellement. La politique de santé doit faire l'objet d'un débat public et démocratique. Si nous sommes favorables aux centres de santé qui salarient leur personnel, les maisons de santé de soins psychiques ne sont pas les orientations que nous préconisons⁸. Ce laisser-faire libéral débouchera inévitablement sur des structures privées lucratives où la recherche de profit sera convoitée par de plus grosses structures allant jusqu'à des groupes internationaux. Ce fut le cas des petites cliniques, propriétés de médecins libéraux, ou des EHPAD rachetés et/ou créés par des grands groupes internationaux de santé (Plus de 20% des places en Ehpad relèvent du secteur commercial⁹). Nous nous opposons à la marchandisation de la santé et de l'aide à la personne (secteurs social, médicosocial...) car nous pensons qu'elles sont un bien commun et qu'elles doivent le rester.

Pas d'honoraires libres ni de privatisation de la formation

En cela, nous nous opposons aux revendications de dépassements d'honoraires qui imposent un financement privé favorisant les plus riches au détriment des plus démunis. Cette conception du soin psychique est à l'opposé de la conception de solidarité inscrite dans les fondements de la sécurité sociale ¹⁰. Nous sommes tout à fait défavorables au développement des assurances complémentaires privées comme les mutuelles qui n'ont plus rien à voir avec l'esprit mutualiste du XIXème (à l'époque, précurseur de la Sécurité Sociale) pour un remboursement des soins psychiques. Le double traitement administratif des frais de santé par la sécurité sociale et les mutuelles imposent un surcoût de 4 à 5 milliards par an qui pourraient être économisés, tant les frais de gestion et de publicité concurrentielle des mutuelles sont élevés.

⁸ Livret CGT sécurité sociale 2020, Fiche 4: Maisons ou centres de santé? Page 21.

⁹ Après le scandale Orpéa, soutenir les Ehpad non lucratifs – Alternative économique – mars 2022 : https://www.alternatives-economiques.fr/timothee-duverger/apres-scandale-orpea-soutenir-ehpad-non-lucratifs/00102466

¹⁰ NUMÉRO SPÉCIAL DES CAHIERS DE L'INSTITUT CGT D'HISTOIRE SOCIALE / SEPTEMBRE 2020 : https://analyses-propositions.cgt.fr/sites/analyses-propositions.cgt.fr/files/2020-10/Histoire%20de%20la%20s%C3%A9cu.pdf



La formation pour l'obtention du titre de psychologue, tout comme la formation à la psychothérapie, doivent pouvoir se dérouler dans le cadre universitaire du service public. La formation en alternance à la psychothérapie peut très bien se concevoir également entre le service public hospitalier, l'université et les écoles de psychothérapie. Des dispositifs très variés de psychothérapie, individuels ou collectifs, de groupe, de famille, de psychodrame ou autres, ont été déployés avec un réel succès durant de nombreuses années dans les services hospitaliers (notamment avec la mise en place du secteur psychiatrique dans les années 70) et au travers de structures dédiées, dont les Centre Médicaux Psychologiques (anciennement Centres de Santé Mentale ou Dispensaires d'Hygiène Mentale). On pourrait aussi s'inspirer en l'enrichissant de ce qui se pratique dans la formation des psychologues de l'Éducation Nationale qui, dans le cadre de la première année après la réussite à leur concours, sont salariés¹¹.

Pour les psychologues UFMICT-CGT, la reconnaissance de la profession doit être un levier de transformation sociale !

Le 14 juin 2023

⁻

¹¹ Être psychologue de l'Éducation nationale (PsyEN) - Comment devenir psychologue de l'Éducation nationale ?
<a href="https://www.education.gouv.fr/etre-psychologue-de-l-education-nationale-psyen-11831#:~:text=Le%20psychologue%20de%20l'%C3%89ducation%20nationale%20mobilise%20ses%20comp%C3%A9tences